

# DOCUMENT D - DEMANDE FORMULÉE AU TITRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE CONJOINTE



Ce formulaire est à renvoyer accompagné des pièces justificatives

Au plus tard le 11 mai 2020 à 12 h

Impérativement par MAIL : [ce.ia91.mvtintra@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia91.mvtintra@ac-versailles.fr)

NOM .....

PRÉNOMS .....

DATE DE NAISSANCE ...../...../.....

## Autorité parentale conjointe

Les candidats ayant à charge un ou des enfants de moins de 18 ans au 01/09/2020 et exerçant l'**autorité parentale conjointe** (garde alternée, garde partagée, droit de visite) peuvent formuler une demande au titre de l'autorité parentale conjointe et bénéficier de la bonification accordée à ce titre.

Cochez la case pour chaque situation qui vous concerne et fournir les pièces justificatives correspondantes.		
MA SITUATION	PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT	RESERVE A L'ADM
<b>Situation personnelle</b>		
J'ai un enfant à charge de moins de 18 ans au 01/09/2020	<input type="checkbox"/> – Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance	<input type="checkbox"/>
J'exerce l'autorité parentale conjointe dans le cadre d'une garde partagée, alternée ou droit de visite	<input type="checkbox"/> – Décision de justice concernant la résidence de l'enfant	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> – Décision de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> – Le cas échéant une attestation sur l'honneur signée des deux parents fixant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement.	<input type="checkbox"/>
<b>Commune de</b> Résidence de l'enfant .....		
commune de résidence de l'enfant	<input type="checkbox"/> justificatif de domicile	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>